

Le projet « Mobilité active & santé » en bref

Coopération entre promotion de la santé et aménagement du territoire



Contexte

En Suisse, un tiers de la population n'atteint pas les recommandations de l'OMS et de l'OFSP en matière d'activité physique. L'environnement (construit) influence notre activité physique. L'aménagement du territoire et la planification des réseaux de transport peuvent influencer les comportements en matière d'activité physique de toutes les tranches d'âge. Or, dans une époque caractérisée par la sédentarité et l'augmentation massive des maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, rhumatismes, cancers, maladies respiratoires chroniques et diabètes), la promotion de l'activité physique au quotidien pour maintenir et renforcer la santé de la population constitue un enjeu majeur.

Les réseaux piétons et cyclistes ainsi que les espaces publics devraient être conçus de manière à encourager davantage de personnes à opter pour la marche ou le vélo pour leurs déplacements quotidiens. Les environnements favorables à la mobilité active doivent pour cela obtenir une place plus importante dans l'aménagement du territoire.

Bien que connus, les liens entre ces deux disciplines sont encore peu mis en avant. Le présent projet pilote vise à davantage exploiter ce potentiel de collaboration multisectorielle entre les professionnels des disciplines de l'aménagement du territoire, des transports et de la promotion de la santé.

Objectifs

Le projet a pour but de faciliter et de renforcer la collaboration multisectorielle entre professionnels de l'aménagement (territoire et mobilité) et de la santé pour tirer profit d'éventuelles synergies. Concrètement, le projet poursuit les objectifs suivants:

- Transmettre et ancrer des connaissances à un large cercle de professionnels (p. ex. hautes écoles, administrations, exécutifs communaux, bureaux privés etc.).
- Développer les compétences professionnelles pour que les aspects liés à la promotion de la santé soient davantage pris en compte dans les processus de planification et de construction.
- Aménager l'espace public de manière à favoriser la pratique de l'activité physique (p. ex. mettre à disposition des infrastructures piétonnes et cyclables de qualité et des espaces de jeux et de mouvements attractifs).

Mesures prévues

1. Élaboration et intégration d'unités d'enseignement « Promouvoir la santé au travers de la planification du territoire et de la mobilité » et « Tirer parti de la planification du territoire dans la promotion de la santé » pour les cursus de formation en aménagement du territoire et en promotion de la santé dans les écoles romandes et alémaniques (Bsc, Msc, MAS, CAS) :

- Développer des supports de cours et des activités pédagogiques
- Produire des unités d'enseignement, des présentations et des visites de terrain propre à chaque discipline
- Proposer aux étudiants de traiter le lien entre aménagement du territoire et santé dans des travaux de semestre, de Bachelor et de Master ; les accompagner et les soutenir dans leur travail.

2. Demi-journée d'atelier pour les professionnels de l'aménagement (territoire, mobilité) et de la promotion de la santé

- Rechercher des partenaires locaux (responsables cantonaux ou communaux pour l'aménagement ou la santé, bureaux privés)
- Concevoir, organiser et mener ateliers adaptés aux contextes cantonaux, régionaux et linguistiques en collaboration avec les services d'aménagement, de transport et de promotion de la santé
- Élaboration des supports de cours (information, fiche de travail, modèles, bonnes pratiques)

2. Mesures de communication

- Préparer et mettre à disposition des contenus sur le thème du projet
- Élaborer des supports de communication (p. ex. flyer, argumentaire, exposés)
- Mettre en ligne un site internet (français et allemand)
- Publier des articles dans les médias spécialisés
- Mettre en réseau des acteurs du domaine de l'aménagement et de la santé.

Durée du projet et financement

Le projet est soutenu par le bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO) de la Confédération pour une durée d'environ 3 ans (de septembre 2016 à décembre 2019) ainsi que par les organisations suivantes :

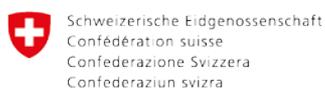
Fondation Suisse de Cardiologie, CardioVasc Suisse, Mobilité piétonne Suisse, Rue de l'Avenir, PRO VELO Suisse, Pro Juventute, Public Health Services, idée sport, Swiss Cycling, Hochschule Luzern – Kompetenzzentrum Mobilität, Hochschule für Technik Rapperswil – Institut für Raumentwicklung, Fachhochschule Nordwestschweiz – Institut für Soziale Arbeit und Gesundheit, Université de Lausanne – Institut de géographie et durabilité, Kanton St. Gallen.

Gestion du projet et contact

CardioVasc Suisse
c/o Public Health Services
Andy Biedermann
Sulgeneckstrasse 35, 3007 Bern
031 331 21 22
andreas.biedermann@mobilitate-sante.ch
www.mobilitate-sante.ch

Mobilité piétonne Suisse
Association des piétons
Jenny Leuba
1000 Lausanne
043 488 40 33
jenny.leuba@mobilitate-sante.ch

Le projet est soutenu par :



Office fédéral de la santé publique OFSP
Bureau de coordination pour la mobilité durable COMO